

Règlement du Trail de Pentecôtavic du 19 mai 2018

6^{ème} Trail de PENTECOTAVIC Samedi 19 mai 2018 à 9h30

1 - Inscriptions / participation.

Le trail de Pentecôtavic est ouvert aux coureurs licenciés et non licenciés à partir de la catégorie cadet. Chaque coureur devra impérativement présenter lors de son inscription, soit sa licence de l'année en cours, soit un certificat médical sur lequel doit apparaître la mention (non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition) datant de moins de 1 an. Tout coureur ne remplissant pas ces conditions se verra refuser son inscription. Le trail de Pentecôtavic est inscrit au challenge du Défi Gersois. Les inscriptions sont à adresser à : **Pentecôtavic, Café des sports, 3 Cours Delom, 32190 VIC FEZENSAC** accompagnées d'un chèque à l'ordre de « **Pentecôtavic** »

2 – Droits d'engagements.

Tarif de l'inscription : 10€ (ou 12 € le jour de la course). Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement.

3 – Ravitaillements.

Un ravitaillement à mi-course (liquide et solide) ainsi qu'à l'arrivée. Un point d'eau au troisième km. Café offert avant le départ.

4 – Environnement.

Le participant s'engage à respecter la charte du coureur mentionnée sur le bulletin d'inscription.

5 – Sécurité.

Le parcours reste ouvert à la circulation régulée par les signaleurs. Chaque participant devra respecter le balisage, les instructions et le code de la route. Une assistance médicale sera assurée par la protection civile.

6 – Droits à l'image.

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

7 – Organisation / Parcours.

La course est organisée par «Pentecôtavic », se déroulera le 19 mai 2018, place de la mairie, départ à 9h30. Le parcours de 12,5 km, 270m D+, 80% sur chemin, est balisé par marquage au sol, panneaux et rubalise.

8 – Classement / Récompenses.

Les récompenses seront sous forme de coupes, lots en nature et objets promotionnels. Elles seront remises après l'arrivée du dernier participant. Seront récompensés les 3 premiers du scratch, ainsi que les premiers de chaque catégorie. Un tirage au sort complètera les récompenses.

9 – Assurance / Responsabilité.

Les organisateurs ont souscrit une responsabilité civile et Pentecôtavic décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou futurs qui pourraient survenir aux concurrents du fait de la participation à l'épreuve. L'inscription au Trail de Pentecôtavic entraîne l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

10 – Dotation coureurs

Les 150 premiers inscrits se verront remettre un lot de bienvenue.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Nom : Prénom :

À compléter lisiblement S.V.P

Date de naissance : ... / / Sexe : M / F Catégorie :

Adresse :

C.P..... Ville.....

Mail.....@.....

Club.....

N° de Licence : Fédération :

Non licenciés : fournir une photocopie de certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

Je m'inscris à la course de 12,5km : je règle : 10 € (8€ + 2 € au profit de La Ligue Contre le Cancer) /ou 12 € le jour de la course
Règlement par chèque bancaire à l'ordre de Pentecôtavic .

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR :

Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance de la charte et du règlement de la course et m'engage à le respecter intégralement.

Date et signature :

Charte de la course :

➤ Respect de l'environnement :

Les participants s'engagent à ne rien jeter sur le parcours tout comme les organisateurs s'engagent à retirer le marquage des parcours (rubalise et peinture temporaire) à l'issue de la course

➤ Solidarité entre les coureurs :

Les participants s'engagent à apporter une aide aux autres coureurs rencontrant des difficultés.

➤ Esprit convivial :

Le plaisir et la convivialité seront au rendez-vous de cette manifestation. Les inscriptions sont limitées en nombre (200 coureurs) afin de conserver une qualité d'accueil et de parcours.

n° de dossard (rempli par l'organisateur)